

[Text]

The Joint Chairman (Mr. MacGuigan): Thank you. Senator Yuzyk, on a question of privilege.

Senator Yuzyk: Mr. Chairman, I would like to just very briefly reply to Mr. Beck because I think he is misinformed or entirely ignorant of the work of the Senate. I just want to go on record to state that I feel that I am responsible to the people regardless of who appointed me.

When the Prime Minister of Canada appointed me, he considered that I had certain duties to perform for Canada. I took my duties seriously and I have been reporting to the people regularly ever since I have been in the Senate. I have been on radio programs, television programs. I have attended conferences, caucuses, meetings all over the country, not only in Manitoba which I was appointed to represent. I think there are quite a number of other senators who are the same. Certainly some of the other older senators were appointed under the old system but, under the new system, they are responsible for the work that they do.

Another thing regarding the work of the Senate. In getting legislation from the House of Commons—and the House of Commons wants us to review the legislation very thoroughly—the Senate reviews that legislation very thoroughly. From 25 to 40 per cent of the legislation that comes to the House of Commons is revised in some form or other. Many of the revisions are minor and they have to go back to the House of Commons and generally they are approved. Therefore, we do find that the members of the House of Commons appreciate the work that is done.

In addition, there are the committees that we are working on—the science committee, poverty committee, there was a land use committee and there were a lot of other committees—that have gone to the people to make reports so that it would make it a little easier for the House of Commons to carry on its business.

I thought probably you should be aware of the work that is being done by senators and that not all who have been appointed were appointed for past service to the party. I think this is what is being recognized more and more now.

The Joint Chairman (Mr. MacGuigan): Mr. Beck, I would like to thank you very much on the Committee's behalf. Obviously, from the very lively dialogue you have had, we have certainly been listening to your presentation.

Mr. Beck: May I reply to the senator?

The Joint Chairman (Mr. MacGuigan): No. He was merely stating a fact and I do not think any reply would be appropriate to this, Mr. Beck.

Mr. Beck: I would like to mention to him that I did not attack him as an individual but why could he not go and be elected by the people? Are the senators afraid that they may not be elected by the people—

The Joint Chairman (Mr. MacGuigan): Order, please. I think you are putting this in a personal way. I am sure that senators such as we have on our Committee would

[Interpretation]

Le coprésident (M. MacGuigan): Merci.

Le sénateur Yuzyk, à propos d'une question de privilège.

Le sénateur Yuzyk: Monsieur le président, je voudrais tout simplement répondre très brièvement à M. Beck, parce que je pense qu'il est mal renseigné ou complètement ignorant en ce qui a trait au travail du Sénat. Je veux tout simplement déclarer publiquement que je me considère responsable au peuple sans me soucier de qui m'a nommé.

Lorsque le premier ministre du Canada m'a nommé, il était d'avis que j'avais certains devoirs à accomplir envers le Canada. J'ai pris mes devoirs au sérieux et j'ai fait rapport au peuple régulièrement depuis le jour où je suis entré au Sénat. J'ai participé à des programmes radiodiffusés et à des programmes télévisés. J'ai participé à des conférences, des caucus, ainsi qu'à des réunions à travers tout le pays, et non seulement au Manitoba que je représente au Sénat. Je pense qu'il y a beaucoup d'autres sénateurs pour lesquels on peut en dire autant évidemment, certains des sénateurs plus âgés furent nommés d'après l'ancien système, mais sous le nouveau système, ils sont responsables du travail qu'ils font.

En ce qui a trait au travail accompli par le Sénat, que nous étudions à fond les mesures législatives que la Chambre des communes nous envoie à cette fin. De 25 à 40 p. 100 de la législation qui origine à la Chambre des communes est révisée d'une façon ou d'une autre. Beaucoup des révisions sont d'ordre mineur et elles doivent être renvoyées à la Chambre des communes où elles sont généralement adoptées. Donc, nous sommes d'avis que les membres de la Chambre des communes apprécient l'ouvrage qu'on accomplit.

En plus, il y a les comités auxquels nous participons—le Comité de la Science, le Comité de la Pauvreté, il y a eu un comité de l'utilisation des terres, et il y a eu beaucoup d'autres comités—et ces comités se sont présentés au peuple afin de rédiger des rapports afin de faciliter la tâche à la Chambre des communes.

J'ai voulu vous signaler le travail qu'accomplissent les sénateurs et j'ai voulu vous indiquer que tous ceux qui furent nommés ne le furent pas en guise de récompense pour avoir bien servi le parti. Je crois qu'à l'heure actuelle on reconnaît ceci de plus en plus.

Le coprésident (M. MacGuigan): Monsieur Beck, je voudrais vous remercier beaucoup au nom du Comité. Les échanges animés que nous venons d'avoir indiquent, évidemment, que nous avons bien suivi votre présentation.

M. Beck: Puis-je répondre au sénateur?

Le coprésident (M. MacGuigan): Non. Il s'agissait tout simplement d'une déclaration de faits, et je ne crois pas, monsieur Beck, qu'il serait convenable d'y répondre.

M. Beck: Je voudrais lui dire que je ne l'attaquais pas en tant qu'individu, mais je me demande pourquoi il ne pourrait pas être élu par le peuple? Les sénateurs ont-ils peur de ne pas être élus par le peuple...

Le coprésident (M. MacGuigan): L'ordre, s'il vous plaît. Je suis d'avis que vous faites une déclaration personnelle. Je suis convaincu que des sénateurs comme